Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école

Band: 5 (2003)

Heft: 5

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J+S s'attaque aux problèmes actuels

Les modules interdisciplinaires qui font désormais partie de la formation continue J+S permettent de traiter des sujets et des problèmes d'intérêt général. Comme la prévention de la violence.

Bernhard Rentsch

Dans le contexte de sa formation continue, J+S propose un nouveau module interdisciplinaire consacré à l'action préventive, qui se subdivise en cinq parties: toxicomanies, violence, attachement et intégration, abus sexuels et dopage. Les moniteurs interpellés par ces sujets ont la possibilité de suivre un ou plusieurs de ces volets de formation.

Placé sous la direction d'Anton Lehmann, le module a été testé pour la première fois en septembre dernier. «Grâce à lui, nous avons relancé le débat sur la question de la prévention», explique son responsable. «Notre idée est de régionaliser ces cours une fois qu'ils seront au point.»

Gérer les contacts

Dans le module consacré à la prévention de la violence, le sport apparaît également comme le vecteur de différentes formes d'agressivité. «L'agressivité, nous la sollicitons dans bien des disciplines», relève Anton Lehmann. «Mais il ne faut pas la confondre avec l'agression ou la violence.» Et comme le sport offre, dans le cadre de ses limites réglementaires, de nombreuses possibilités de «s'éclater», avec tous les excès que cela implique, il est très important que les moniteurs J+S connaissent cette problématique.

La nouvelle formation continue, concoctée par J+S, s'adresse non seulement aux moniteurs des sports collectifs et des sports de combat, mais aussi à tous ceux que la question intéresse. L'une des tâches premières des moniteurs consiste à apprendre aux enfants et aux adolescents à gérer les contacts de façon constructive.

Flou juridique

Ces formations visent à faire découvrir les multiples expressions de l'agressivité et de la violence. A partir de là, les participants élaborent des réponses constructives et des stratégies préventives en recourant à de petits jeux ou à des exercices de lutte et de mêlée. Ou alors ils reconstituent et analysent des cas issus de la pratique – deux méthodes qui se prêtent très bien à cette démarche. Par ailleurs, tout au long de la formation, ils sont invités à partager les expériences qu'ils ont eux-mêmes vécues.

Une des questions récurrentes dans les cantons et les communes touche à la délégation des compétences. Ce point pose notamment problème – au plan juridique aussi – dans les situations critiques et les cas délicats. Pour l'instant, il n'existe quasiment pas de service propre à chacun de ces domaines de prévention, pas plus que de personnel spécialisé en conséquence. Bien que la prévention de la violence, des agressions et du mobbing ait bien des dénominateurs communs avec la prévention des toxicomanies, on a du mal à décloisonner ces différents domaines d'action. Peut-être arrivera-t-on à un assouplissement en proposant des cours (J+S) concrets. **m**

«Ne pas mettre la tête dans le sable»

Les raisons qui poussent à suivre ce type de formation varient d'une personne à l'autre. Boris Lazzarotto, qui connaît bien les besoins en matière de prévention puisqu'il est chef J+S du canton de Genève, motive ainsi sa participation au module sur la violence: «Il s'agit de problèmes auxquels nous devons nous attaquer. Cela ne sert à rien de jouer à l'autruche.» Grâce à cette formation continue, il a pu élargir ses connaissances et, comme tous les autres participants, partager ses expériences professionnelles et sportives.

«La violence est une des résultantes des conflits actuels», poursuit le Genevois. «Le monde du sport ne peut pas se voiler la face: il doit redoubler d'efforts dans le travail qu'il effectue auprès des jeunes et de la relève.» Et face à un tel problème, il est important de se savoir soutenu: «Il faut que les moniteurs se rendent compte qu'on a déjà beaucoup fait sur ce plan. A eux ensuite de demander l'aide dont ils ont besoin. Nous avons à Genève des structures et des spécialistes qui œuvrent dans ce sens. Notre projet consiste à mettre ces acteurs en réseau afin d'améliorer la coordination et l'information.» Boris Lazzarotto envisage ultérieurement de se pencher sur la question de l'intégration.

Adresse: *boris.lazzarotto@etat.ge.ch*